

1.1 Les temps simples de l'indicatif : le présent

SOMMAIRE

1.1 Les temps simples de l'indicatif : le présent	1
1.1.1 Le présent	2
1.1.1.1 Les verbes du 1er groupe	2
1.1.1.2 Les verbes du 2ème groupe.....	7
1.1.1.3 Verbes du 3ème groupe	8

1.1.1 Le présent

De tous les temps, le présent de l'indicatif est celui qui présente le plus de familles différentes, à savoir 40. De plus, ces familles se subdivisent quelquefois en sous-familles, ce qui ne va pas vous faciliter le travail!

En fait, certaines familles se ressemblent beaucoup. Les différences viennent d'une orthographe légèrement différente tel l'ajout d'une cédille (*avançons*), ou d'un e (*mangeons*), ou encore d'une prononciation différente (*interpelle/interpellons*), si bien que la connaissance des règles phonétiques, ainsi que celles de l'orthographe, devraient vous permettre de voir que des verbes que l'on pourrait considérer comme des exceptions ne sont en fait que des variantes de règles connues. Nous allons tenter de fixer les grandes règles, avant de passer aux détails.

Voyons donc les grandes lignes:

- 2.1.1.1 Les verbes du 1er groupe (verbes en -er).
 2.1.1.2 Les verbes du 2e groupe (verbes en -ir, avec ajout du suffixe -iss au pluriel)
 2.1.1.3 Les verbes du 3e groupe (tous les autres verbes)
- 3.1. en -IR - les verbes à radical constant
 - les verbes - à radical court au singulier
 - à radical long au pluriel
- 3.2. en -RE - les verbes à radical constant
 - les verbes - à radical court au singulier
 - à radical long au pluriel
- le verbe être
 - les verbes à pluriel inusité.

1.1.1.1 Les verbes du 1er groupe

Les verbes du 1er groupe sont ceux dont l'infinitif se termine en **-er**.
 Ils suivent pour la plupart la règle suivante:

On prend le radical de l'infinitif (Verbe à l'infinitif sans -er), et l'on ajoute la terminaison qui correspond à la personne choisie.

je {radical} -e	nous {radical} -ons
tu {radical} -es	vous {radical} -ez
il/elle {radical} -e	ils/elles {radical} -ent

Parmi ces verbes, on peut distinguer:

- ceux qui suivent cette règle sans modification,
- ceux qui la suivent au prix de modifications d'origine phonétique,
- le verbe *aller*.

☞ 1 Verbes qui suivent cette règle:

chanter	je chante	3	arguer	j'argue	8
baisser	je baisse	4	copier *)	je copie	9
pleurer	je pleure	5	prier *)	je prie	10
jouer **)	je joue	6	grasseyer	je grasseye	12
saluer **)	je salue	7	créer	je crée	15

*) **Notons que ces deux verbes posent un problème phonétique.** En effet, lorsque la terminaison est -e, cette terminaison ne se prononce pas, puisque e caduc ne se prononce pas à la fin d'un verbe. Le { i } du radical se prononce donc [i].

je prie	je copie
tu pries	tu copies
il prie	il copie
elle prie	elle copie
ils / elles prient	ils / elles copient

Mais lorsque la terminaison est une voyelle autre qu'un e caduc, le i du radical se trouve en contact avec la voyelle de la terminaison. On a alors ce que l'on appelle un hiatus, ce dont nous avons parlé au § 2.1.3. du chapitre Le système phonique et l'intonation du français.

Comme ce hiatus est désagréable aux oreilles françaises, on applique la règle de phonétique:

) **Le problème est d'ailleurs le même pour jouer et saluer.

Si vous avez lu le chapitre 1 (Le système phonique du français), vous savez que le problème ne se pose pas seulement pour le [i]. En effet, voici la règle phonétique en question:

Règle générale des semi-voyelles

Lorsqu'à l'intérieur d'un mot, il y a **contact entre 2 voyelles**, et que **la première des deux voyelles est un [i], un [y] ou un [u]**, cette 1^{ère} voyelle se transforme en **semi-voyelle**, si bien que:

[i]	devient	[ij]
[y]	devient	[y]
[u]	devient	[uw]

En ce qui concerne les verbes, cette règle se modifie un petit peu, pour permettre au radical de garder la voyelle qui doit être transformée, afin de faciliter la reconnaissance du verbe.

Règle des voyelles propre aux terminaisons de verbes

A la fin de la voyelle, on rajoute la semi-voyelle correspondante. Donc:

[i]	devient	[ij]	<i>crie</i>	⇒	<i>crions</i>
[y]	devient	[y]	<i>salue</i>	⇒	<i>saluons</i>
[u]	devient	[uw]	<i>joue</i>	⇒	<i>jouons</i>

Nous pouvons donc dire que les quatre verbes: **jouer, saluer, copier et prier** sont réguliers, et suivent la règle de base de la conjugaison. Les règles phoniques expliquent les variations de la prononciation.

Bien entendu, ces problèmes de hiatus se poseront aussi pour d'autres temps:

elle criait [kʁijɛ] *elle cria* [kʁija]

☞ 2 à 8 Verbes qui suivent cette règle à l'orthographe près

2 → Verbes dont le radical se termine par {c}1 ou {g}.

3 à 8 → Verbes dont la dernière syllabe du radical contient un {e}.

☞ 2 Verbes au radical se terminant par {c} ou {g}

L'un des principes de la conjugaison des verbes réguliers, c'est que l'on garde la prononciation du radical. Ceci pose un problème d'orthographe pour les verbes dont le radical se termine par {c} ou {g}. Par exemple, le verbe manger possède un {g} qui, à l'infinitif, se prononce [ʒ]. Il faut garder cette prononciation à travers toute la conjugaison du verbe.

Cela ne pose pas de problème lorsque {g} est placé devant un {e} ou un {i}. Mais lorsqu'il est placé devant {a}, {o} ou {u}, la lettre {g} se lit: [g].

Pour que la prononciation en soit [ʒ], il va falloir rajouter un {e} entre {g} et la voyelle qui suit.

Ainsi, nous aurons: *je mange* → *nous mangeons*.

Le problème se pose également pour les verbes en {c}, qui se prononce [s] devant {e} et {i}, mais [k] devant {a}, {o} ou {u}. Pour garder la prononciation [s] devant {a}, {o} et {u}, il faut modifier l'orthographe, et {c} devient {ç}. Nous aurons alors:

j'avance → *nous avançons*.

radical + -er		devant {e} ou {i}		devant {a}, {o} ou {u}	
c	avancer [s]	c	elle avance	ç	nous avançons
g	manger [ʒ]	g	elle mange	ge	nous mangeons

Voici les verbes qui suivent cette règle:

avancer	j'avance / nous avançons	16
manger	je mange / nous mangeons	17
acquiescer	j'acquiesce / nous acquiesçons	21
siéger *)	je siége / nous siégeons	22

*) on retrouvera ce verbe, pour des raisons d'accent, dans la catégorie 7.

☞ 3 Verbes dont le radical se termine par {y}

Ces verbes qui, au radical, se terminent {y}, ont une grande ressemblance avec les verbes *copier* et *prier* (catégorie 1). Dans ces verbes, le {i} se prononçait [i] devant la terminaison {e}, et [j] devant une autre voyelle, à cause du hiatus.

Pour les verbes de la catégorie 3, le problème du hiatus est le même. Mais nous ne pouvons pas les mettre dans la catégorie 2, parce qu'ils ne changent pas seulement de prononciation: ils changent aussi d'orthographe.

Pour ces verbes, donc, lorsque la terminaison n'est pas {e}, le {i} s'écrit {y}, et se prononce [j].

Notez que, devant la terminaison {e}, le {i} ne se prononce pas: il se combine avec une autre lettre, et il est donc lu autrement.

Prenons l'exemple de payer. Il n'y a pas si longtemps, on écrivait:

je paye [pej]	nous payons [pejõ]
tu payes [pej]	vous payez [peje]
il paye [pej]	ils payent [pej]

Mais au cours des dernières décennies, *paye* est devenu *paie* [pe].

¹ Nous écrivons {a} lorsque nous parlerons de la **lettre écrite**, et [a] lorsque nous parlerons du **phonème**.

je paie, tu paies, il paie, ils paient / nous payons, vous payez

Les autres verbes de la catégorie 3 présentent un problème du même genre:

payer	je paie / nous payons	11
ployer	je ploie / nous ployons	13
essuyer	j'essuie / nous essuyons	14
envoyer	j'envoie / nous envoyons	30

☞ 4 Verbes dont le radical se termine par {e} {e} ↔ {è}

Les verbes dont le radical se termine par une syllabe dont la seule voyelle est {e} posent un problème particulier. Prenons par exemple le verbe *semer*.

A la 1^{ère} personne du singulier, on devrait écrire **je seme*².

Or, nous savons **qu'il n'est pas permis d'accentuer une syllabe contenant un e caduc**.

Comme la terminaison en contient un, elle ne peut pas être accentuée. Et comme le radical se termine lui aussi par une syllabe contenant un e caduc, elle ne peut pas être accentuée non plus.

Alors, pour que le verbe se prononce, la langue française a évolué de telle façon que le {e} se prononce [ɛ].

L'orthographe doit tenir compte de cette prononciation:

- pour les verbes de la catégorie 4, on écrira {è}.
- pour les verbes de la catégorie 5, on redoublera la consonne qui suit:
il achète.
- pour le verbe de la catégorie 6, on écrit dans tous les cas {-ll-}.

Lorsque la terminaison contient une autre voyelle, on peut l'accentuer, et le {e} reste.

Nous aurons donc:

semer	je sème / nous semons	19
peler	je pèle / nous pelons	25
acheter	j'achète / nous achetons	28
dépecer *)	je dépèce / nous dépeçons	29

*) le {ç} s'explique selon la règle énoncée pour la catégorie 2.

☞ 5 La dernière syllabe du radical a pour seule voyelle {e}, {e} ↔ {e} + redoublement de la consonne

La règle phonétique est la même que pour la catégorie 4. Seule la solution orthographique est différente. Dans ce cas, on redouble la consonne finale du radical:

ex: *appeler* → *j'appelle* [ɛ]

appeler	j'appelle [ɛ] / nous appelons [ə]	24
jeter	je jette [ɛ] / nous jetons [ə]	27

☞ 6 La dernière syllabe du radical a pour seule voyelle {e}, l'orthographe ne change pas

Dans cette catégorie, la prononciation change comme dans les catégories 3, 4 et 5. Cependant, l'orthographe ne change pas. Dans les deux cas, la consonne est double.

² ATTENTION! * signifie: intéressant, mais **faux** !!!

interpeller	j'interpelle [ɛ] / nous interpellons [ə]	26
-------------	--	----

☞ 7 à 8 Verbes dont la dernière syllabe du radical contient [e], l'orthographe étant {é} {ei}

La règle phonétique qui régit ces verbes est celle des voyelles mi-ouvertes et mi-fermées, à savoir:

- mi-fermées: [e], [ø], [o]
- mi-ouvertes: [ɛ], [œ], [ɔ]

Une règle, qui connaît quelques exceptions au nord de la Loire, dit:
 Dans le cas des voyelles mi-ouvertes / mi fermées,

- lorsque la syllabe est fermée (se termine par une consonne), la voyelle est ouverte,
- quand la syllabe est ouverte (se termine par une voyelle), la voyelle est fermée.

Ainsi, quand on dit: **céder** [sede], on a 2 syllabes: [se] et [de].
 La syllabe [se] est ouverte, puisqu'elle se termine par une voyelle.

Lorsque l'on dit: **je cède** , [sɛd], la terminaison {e} est un e muet. La voyelle ne se prononçant pas, la consonne [d] se trouve rattachée à la syllabe précédente. Cette syllabe se termine donc par une consonne. Elle est donc fermée. Par conséquent, la voyelle se prononcera [ɛ].

☞ 7 la dernière voyelle du radical se prononce [e], l'orthographe est {é}

La règle énoncée ci-dessus nous explique pourquoi la prononciation change. L'orthographe rend compte de ces différences:

- [e] ⇨ {é}
- [ɛ] ⇨ {è}

céder	je cède / nous cédon	18
rapiécer *)	je rapièce / nous rapiéçons	20
siéger *)	je siège / nous siégeons	22

*) Je n'ai pas besoin de vous expliquer pourquoi l'orthographe change, puisque nous l'avons déjà vu pour la famillen° 2.

☞ 8 la dernière voyelle du radical se prononce [e], l'orthographe est {ei}

Dans ce cas, seule la prononciation change. L'orthographe reste la même.

déneiger	je déneige [ɛ] / nous déneigeons [e]	23
----------	--------------------------------------	----

Là aussi, {g} devient {ge} pour que la prononciation reste la même (cf famille n° 2.)

☞ 9 Cas du verbe **ALLER**.

Ce verbe, quoique faisant partie des verbes en -er, est fortement irrégulier. Voici sa conjugaison:

je vais	nous allons
tu vas	vous allez
il/elle va	ils/elles vont

1.1.1.2 Les verbes du 2ème groupe

Ces verbes ont deux radicaux différents:

à **un radical court au singulier**, qui est celui de l'infinitif

ex: fin-ir radical court : è *fin-* *je finis*

à **un radical long au pluriel**, qui correspond au même radical augmenté du suffixe **-iss**.

ex: fin-ir radical long : è *fin-iss-* *nous finissons*

Ils se conjuguent comme suit:

On prend le radical de l'infinitif (infinitif sans -ir)	
<input type="checkbox"/> au singulier, on emploie ce radical,	
<input type="checkbox"/> au pluriel, on lui ajoute le suffixe -iss	
je {radical} -e	nous {radical} -iss- ons
tu {radical} -es	vous {radical} -iss- ez
il/elle {radical} -e	ils/elles {radical} -iss- ent

☞ 10 Les deux verbes types sont:

finir	je finis / nous finissons	32
haïr *)	je hais / nous haïssons	33

*) Ce verbe pose des problèmes dus à la présence du tréma sur le i {i}.

Ce tréma a pour fonction de montrer que le {i} ne doit pas être combiné à la voyelle qui l'accompagne.

On dira donc *je hais* [ɛ], mais *ils haïssent* [ais].

On n'aura de tréma que lorsque le suffixe -iss est employé, sans doute pour que ce suffixe -iss soit prononcé entièrement [is].

☞ 11 Il y a deux verbes du 3ème groupe qui suivent cette conjugaison

Ces deux verbes sont des verbes dont l'emploi est rare: *faillir* et *ouïr*.

faillir	je faillis / nous faillissons	46
ouïr *)	j'ouïs / nous ouïssons	51

*) Le tréma accompagne toute la conjugaison.

Notez que l'emploi de ces verbes au présent de l'indicatif est exceptionnel.

Pour le verbe *ouïr*, on préférera employer *écouter*, et pour *faillir*, *échouer*.

1.1.1.3 Verbes du 3ème groupe

On a coutume de dire que ce groupe est la poubelle de la conjugaison. En effet, il accueille tous les verbes qui ne sont ni en -er, ni en -ir avec pour suffixe -iss. Autrement dit, toutes sortes de verbes s'y retrouvent, ce qui fait que l'on y rencontre un nombre impressionnant de familles différentes.

On peut cependant les classer en deux grandes catégories, selon leur terminaison:

- les verbes en -ir qui ne sont pas du 2e groupe,
- les verbes en -re.

☛ VERBES en -IR

☛ 12 Cas de base

On prend comme radical l'infinitif sans -ir, et on ajoute les terminaisons suivantes:

Conjugaison de base des verbes du 3e groupe	
je {radical} -is	nous {radical} - ons
tu {radical} -is	vous {radical} - ez
il / elle {radical} -it	ils/elles {radical} - ont

Les verbes qui suivent cette règle sont:

revêtir *)	je revêts / nous revêtons	44
courir	je cours / nous courons	45

*) Bien évidemment, on ne rajoute pas de {t} au {t} du radical revêt à la 3e personne du singulier: elle revêt.

☛ 13 Verbes qui se conjuguent au présent comme les verbes du 1er groupe

On prend le radical de l'infinitif (Verbe à l'infinitif sans -ir), et l'on ajoute la terminaison qui correspond à la personne choisie.	
je {radical} -e	nous {radical} -ons
tu {radical} -es	vous {radical} -ez
il/elle {radical} -e	ils/elles {radical} -ent

Les verbes de cette famille sont:

ouvrir	j'ouvre / nous ouvrons	34
cueillir	je cueille / nous cueillons	41
défaillir	je défaille / nous défailions	47
saillir	je saillis / nous saillons	50

☛ 14 Verbes où le {i} du radical devient {y}

Ces verbes sont des cousins des verbes de la famille n° 3.

Leur radical se termine par un {i} lorsque la terminaison ne se prononce pas:

ex: *il fuit* [fui]

mais il se termine par {y}, signe que l'on prononce [ij] pour éviter un hiatus, lorsque la terminaison se prononce, et que le hiatus entre le [i] du radical et la terminaison vocalique doit être évité:

ex: vous *fuyez* [fujje]

On prend le radical de l'infinitif (Verbe à l'infinitif sans -r), et l'on ajoute la terminaison qui correspond à la personne choisie.	
je {radical i} -s	nous {radical y} -ons
tu {radical i} -s	vous {radical y} -ez
il / elle {radical i} -t	ils / elles {radical i} -ent

Voici les verbes qui suivent cette règle:

fuir	je fuis / nous fuyons	35
voir	je vois / nous voyons	62
prévoir	je prévois / nous prévoyons	63
pourvoir	je pourvois / nous pourvoyons	64
échoir *)	il échoit / ils échoient	70
déchoir	je déchois / nous déchoyons	71
choir **)	je choisis / tu choisis / il choisit / ils choisissent	72

*) Ce verbe ne s'emploie qu'à la 3e personne

***) Ce verbe n'a pas de 1e, ni de 2e personne du pluriel

On peut y rajouter les verbes en -eoir qui n'ont de {e} qu'à l'infinitif:

asseoir*)	il assoit / ils assoient	70
surseoir	je sursois / nous sursoyons	71

*) On a aussi les formes:

j'assieds	nous asseyons
tu assieds	vous asseyez
il/elle assied	ils/elles asseyent

On peut encore y ajouter le verbe *seoir*.

Ce verbe est cependant assez peu usité, et ne s'emploie qu'à la 3e personne, le plus souvent, au singulier.

seoir *)	il sied / ils siéent	67
----------	----------------------	----

☞ 15 Verbes impersonnels en -oir

Ces deux verbes sont impersonnels, et ne s'emploient donc qu'à la 3e personne du singulier.

On notera cependant que le verbe pleuvoir peut aussi s'employer à la 3e personne du pluriel:

les coups pleuvent (= tombent comme la pluie)

pleuvoir	il pleut / ils pleuvent	68
falloir	il faut	69

☞ 16 Verbes à deux radicaux: 1 court, et 1 long

<p>→ Le radical court se forme à partir de l'infinitif: → on enlève la dernière syllabe orale de l'infinitif partir → [paʁ - tiʁ] → {<i>par</i>-} bouillir → [bu - jilʁ] → {<i>bou</i>-}</p> <p>→ Le radical long se forme aussi à partir de l'infinitif: → on enlève la terminaison {ir} de l'infinitif partir → {<i>part</i>-} bouillir → {<i>bouill</i>-}</p>
<p>On emploie → le radical court au singulier, → le long au pluriel</p>
<p><i>je</i> {radical court} -s <i>nous</i> {radical long} -ons <i>tu</i> {radical court} -s <i>vous</i> {radical long} -ez <i>il/elle</i> {radical court} -t <i>ils/elles</i> {radical long} -ent</p>

Les verbes de cette famille sont:

dormir	je dors / nous dormons	35
mentir	je mens / nous voyons	62
servir	je sers / nous servons	63
partir	je pars / nous partons	64
bouillir	je bous / nous bouillons	70

☞ 17 verbes à 2 radicaux (1 long / 1 court), mais dont la dernière syllabe commune a différentes voyelles

Ces verbes ont aussi deux radicaux, un long, et un court. Ils se forment comme pour la famille n° 16.

Pourtant, le radical court n'a pas, dans sa dernière syllabe, la même voyelle que le radical long:

<p>Le radical du pluriel est long. On enlève la terminaison -oir et on ajoute la terminaison du pluriel voulue. <i>savoir</i> → <i>sav-oir</i> → <i>nous savons / vous savez / ils savent</i></p>
<p>Le radical du singulier est court. Mais la voyelle de sa dernière syllabe n'est pas la même qu'à l'infinitif. <i>savoir</i> → <i>je sais / tu sais / il sait</i> <i>valoir</i> → <i>je vaux / tu vaux / il vaut</i></p>

Font partie de cette famille:

savoir	je sais / nous savons	59
valoir	je vaux / nous valons	60
prévaloir	je prévaux / nous prévalons	61

☞ 18 Verbes à deux radicaux (court / long) le long est réservé aux 1e et 2e du pluriel

Contrairement aux familles précédentes, **le radical court se retrouve au singulier, mais aussi à la 3e personne du pluriel.**

Le radical long ne touche que la 1e et la 2e du pluriel.

Le radical long se forme en enlevant la terminaison -ir de l'infinitif:

mourir → *mour-* → *nous mourons / vous mourez*

acquérir → *acquér-* → *nous acquérons / vous acquérez*

Le radical court dépend de la terminaison du radical de l'infinitif:

mourir → *je meurs/ tu meurs/ il meurt/ ils meurent*

acquérir → *j'acquiers / tu acquiers / il acquiert / ils acquièrent*

Les verbes appartenant à cette famille sont:

acquérir	j'acquiers / nous acquérons	39
mourir	je meurs / nous mourons	42

☞ 19 Verbes à 3 radicaux: 1 pour le singulier, 2 pour le pluriel (1e et 2e / 3e)

Ces radicaux dépendent de la fin de l'infinitif. Nous pouvons les présenter sous la forme d'un tableau:

Terminaison de l'infinitif	radical du singulier	radicaux du pluriel	
		1ère / 2e personne	3e personne
	radical n° 1	radical n° 2	radical n° 3
← e n i r	← i e n →	← e n →	← i e n n →
← e v o i r	← o i →	← e v →	← o i v →
← o u v o i r	← e u →	← o u v →	← e u v →
v o u l o i r	v e u →	v o u l →	v e u l →

Les terminaisons du présent sont alors:

je {radical 1} -s	nous {radical 2} -ons
tu {radical 1} -s	vous {radical 2} -ez
il/elle {radical 1} -t	ils/elles {radical 3} -ent

Les verbes de cette famille sont:

infinitif	je-tu / nous / ils	n°
venir	viens / venons / viennent	40
recevoir *)	reçois / recevons / reçoivent	52
devoir	dois / devons / doivent	53
mouvoir	meus / mouvons / meuvent	54
émouvoir	émeus / émouvons / émeuvent	55
promouvoir	promeus / promouvons / promeuvent	56
pouvoir **)	peux / pouvons / peuvent	57
vouloir **)	veux / voulons / veulent	58

*) bien sûr, ç devant o.

***) je peux / tu peux je veux / tu veux. (x au lieu de s)

☞ 20 Un seul radical, différent de celui de l'infinitif

gésir	je gis / tu gis / il gît nous gisons / vous gisez / ils gisent	49
-------	---	----

*) le verbe gésir est assez peu employé... sauf dans les cimetières:
ci-gît Balzac = ici repose Balzac

☞ 21 Le verbe **AVOIR**

avoir	j'ai / tu as / il a nous avons / vous avez / ils ont	1
-------	---	---

à VERBES EN -RE

☞ 22 Cas de base

Ces verbes suivent la conjugaison suivante:

On prend l'infinitif du verbe. On enlève la terminaison - RE : on a ainsi le radical du présent. Il suffit ensuite d'ajouter, selon la personne, l'une de ces terminaisons:	
je [radical] -S	nous [radical] -ONS
tu [radical] -S	vous [radical] -EZ
il /elle [radical] -T	ils /elles [radical] -ENT

Font partie de cette famille les verbes suivants:

rompre	je romps / nous rompons	78
rire	je ris / nous rions	95
conclure	je conclus / nous concluons	96

☞ 23 Ces verbes suivent la règle de base avec une petite différence

La seule différence vient du fait que le radical se termine par un -l. Ainsi, pour éviter le fameux hiatus, contact désagréable entre voyelles, le -l se transforme en [j] devant les terminaisons vocaliques prononcées, à savoir **-ons** et **-ez**, ce qui se transcrit orthographiquement par un **y** (cf. famille 3 pour plus de détails).

Appartiennent à cette famille:

croire	je crois / nous croyons / ils croient	107
extraire	j'extrais/ nous extrayons/ ils extraient	112

☞ 24 Ces verbes suivent la même règle, avec une légère différence:

La consonne finale du radical, qui est double à l'infinitif, devient simple devant **-s**. A la 3ème personne du singulier, le **-t** de la terminaison est omis (ex: **bat**).

Verbes de cette famille:

battre	je bats / il bat / nous battons	83
mettre	je mets / il met / nous mettons	84

☞ 25 Ces verbes suivent également la règle de base, mais { t } → { d }

Cependant, à la troisième personne, le **-t** est omis, le **d** du radical empêchant la présence de ce **-t**
prend-re → **il prend**

Nous avons ici une famille nombreuse:

vendre	je vends / il vend / nous vendons	73
répandre	je répands / il répand / nous répandons	74
répondre	je réponds / il répond / nous répondons	75
mordre	je mords / il mord / nous mordons	76
perdre	je perds / il perd / nous perdons	77

☞ 26 Ces verbes, dont l'infinitif se termine par **-dre**, suivent la règle des verbes de la famille 25, avec 2 différences:

☐ 1ère différence: le **-d** du radical disparaît au pluriel.

prend-re → **je prends / il prend / nous prenons**

☐ En outre, le **-n-** est redoublé à la 3ème personne du pluriel

ils prennent

Vous en savez sûrement la raison, non?

Eh bien, au pluriel, le radical **pren-** a pour voyelle un "e caduc" [ə]. Tant que la *terminaison peut être accentuée*, et c'est le cas pour **-ons** et **-ez**, *il n'y a pas de problème*.

Mais lorsque la terminaison est **-ent**, c'est-à-dire une syllabe contenant un [ə] *caduc*, cette syllabe **ne peut être accentuée**. Le [ə] *caduc* n'est donc pas prononcé, et le [n] se raccroche à la syllabe précédente. Comme celle-ci est elle même construite autour d'un [ə] caduc, non accentuable, celui-ci est transformé en [ɛ] ouvert accentuable. Ceci se transcrit orthographiquement par **-enn-**. d'où:

ils prennent [ilprɛn]

Peut-être avez-vous oublié ce problème d'intonation? Nous en avons parlé pour les familles 4 à 5.

Cette famille est très pauvre:

prendre	je prends tu prends il/elle prend	nous prenons vous prenez ils/elles prennent	79
---------	---	---	----

☞ 27 Ces verbes suivent les règles de la famille 25, mais il y a une différence au pluriel.

Ces verbes, qui comptent parmi les plus difficiles de la langue française, suivent les règles de conjugaison de la famille 25. La différence se trouve **au pluriel**, où **un deuxième radical** est utilisé: **-oud-** est remplacé par **-olv-**.

La conjugaison est alors la suivante:

On prend l'infinitif, qui se termine par -SOUDRE . Le radical du singulier s'obtient en enlevant -RE : -SOUD Le radical du pluriel s'obtient en remplaçant -OUD par -OLV : -SOLV .	
je ** -soud -s tu ** -soud -s il / elle ** -soud	nous ** -solv -ons vous ** -solv -ez ils / elles ** -solv -ent

Heureusement, cette famille est petite:

résoudre	je résouds / nous résolvons	87
absoudre	j'absouds / nous absolvons	88

28-39

Ces verbes ont tous deux radicaux:

- L'un est **long** et s'emploie **au pluriel**,
- l'autre étant **court**, et s'employant au singulier

Ces modifications sont aussi diverses que variées. Nous allons tâcher d'en faire un tableau.

Pour se servir de ce tableau

1. On lira la terminaison de l'infinitif dans la colonne 1
2. Pour **former le radical singulier**, on **enlèvera la terminaison** donnée dans la **colonne 2 de l'infinitif**.
3. Pour **former le radical long**, on **enlèvera de l'infinitif la terminaison** donnée dans la **colonne 3**, puis, on **ajoutera la terminaison de la colonne 4**.

1	2	3	4	Numéro
Infinitif	radical court (infinitif - terminaison 2)	radical long		
		- terminaison	+ suffixe	
moudre ⇒ moudre	- re ⇒ moud-	- dre ⇒ mou-	+ l ⇒ mou-	28
coudre ⇒ coudre	- re ⇒ coud-	- dre ⇒ cou-	+ s ⇒ cous-	29
** crire ⇒ écrire	- re ⇒ écri-	- re ⇒ écri-	+ v ⇒ écriv-	30
** aire ⇒ plaie	- re ⇒ plai-	- re ⇒ plai-	+ s ⇒ plais-	31
maudire ⇒ maudire	- re ⇒ maudi-	- re ⇒ maudi-	+ ss ⇒ maudiss-	32
** ire ⇒ lire	- re ⇒ li-	- re ⇒ li-	+ s ⇒ lis-	33
sivre ⇒ suivre	- vre ⇒ sui-	- re ⇒ suiv-	+ - ⇒ suiv-	34
** ître ⇒ naître	- tre ⇒ nai-	- tre ⇒ nai-	+ ss ⇒ naiss-	35

** indre ⇒ craindre	– dre ⇒ crain-	– ndre ⇒ crai-	+ gn ⇒ craign-	36
** aincre ⇒ vaincre	– re ⇒ vainc-	– cre ⇒ vain-	+ qu ⇒ vainqu-	37
** ore ⇒ clore	– re ⇒ clo-	– re ⇒ clo	+ s ⇒ clos-	38
boire ³ ⇒ boire	– re ⇒ boi-	– oire ⇒ b-	+ uv ⇒ buv-	39

Toutes ces familles suivent la conjugaison suivante:

je [rad. court] - S	nous [rad. long] - ONS
tu [rad. court] - S	vous [rad. long] - EZ
il/elle [rad. court] - T *)	ils/elles [rad. long] - ENT *)

*) sauf familles 28 et 29

*) sauf famille 38

Voici ces familles dans le détail:

☞ **28** Verbe **moudre**: moud- mou-

moudre	je mouds / nous moulons	85
--------	-------------------------	----

*) à la 3ème personne du singulier: **il moud** (pas de **t** !)

☞ **29** Verbe **coudre**: coud- cous-

coudre	je couds / nous cousons	86
--------	-------------------------	----

*) à la 3ème personne du singulier: **il coud** (pas de **t** !)

☞ **30** Verbe en "**-crire**": -cri- -criv-

écrire	j'écris / nous écrivons	99
--------	-------------------------	----

☞ **31** Verbes en "**-aire**" -ai- -ais

plaire	je plais / nous plaisons	110
faire *)	je fais / nous faisons [fə zõ]	109
taire	je tais / nous taisons	111

*) à la 2ème personne du pluriel: **vous faites**.

³ A la 3e personne du pluriel, on utilise comme radical le radical court **boi-**, auquel on ajoute le suffixe -**v**: *ils / elles boivent*

☞ 32 Verbe **maudire** maudi- maudiss-

maudire	je maudis / nous maudissons	104
---------	-----------------------------	-----

☞ 33 Verbes en "**-ire**" (sauf 30/31/32) -i- -is-

nuire	je nuis / nous nuisons	97
conduire	je conduis / nous conduisons	98
suffire	je suffis / nous suffisons	100
confire	je confis / nous confisons	101
dire *)	je dis / nous disons	102
contredire	je contredis / nous contredisons	103
lire	je lis / nous lisons	106

*) 2ème pers. du pluriel: *vous dites* (mais: *contredisez*)

☞ 34 Verbes en "**-ivre**" -i- -iv-

suivre	je suis / nous suivons	89
vivre	je vis / nous vivons	90

☞ 35 verbes en "**-ître**" -i- -iss-

paraître *)	je parais / nous paraissions	91
naître *)	je nais / nous naissons	92
croître **)	je croîs / nous croissons	93
accroître *)	j'accrois / nous accroissons	94

*) Il y a un accent circonflexe sur le *i* de la 3ème personne du singulier: *paraît / naît / croît / accroît*

***) *î* au singulier pour éviter la confusion avec *croire*.

☞ 36 Verbes en "**-indre**" -in- -ign-

craindre	je crains / nous craignons	80
peindre	je peins / nous peignons	81
joindre	je joins / nous joignons	82

☞ 37 Verbe "**vaincre**" vainc- vainqu-

vaincre	je vains / nous vainquons	114
---------	---------------------------	-----

☞ 38 Verbe "**clore**" clo- clos-

clore	je clos / nous closons	113
-------	------------------------	-----

A la 3ème personne du singulier: *il / elle clôt*.

☞ 39 Verbe "**boire**" boi- buv-

boire	je bois	nous buvons	108
	tu bois	vous buvez	
	il/elle boit	ils/elles boivent	

☞ 40 Verbe "**être**"

être	je suis	nous sommes	2
	tu es	vous êtes	
	il/elle est	ils/elles sont	

☞ 41 **Verbes qui sont inusités au pluriel.** Ces verbes suivent les règles de conjugaison de la famille n° 33.

bruire frire	je bruis / tu bruis / il-elle bruit	105
	je fris / tu fris / il frit	115

En fait, seule la 3ème personne du singulier du verbe **frire** est encore utilisée:
le poisson frit (*il est en train de frire*).

Si c'est vous qui faites la cuisine, vous pourrez dire: « **Je fais frire le poisson** » ce qui peut se dire à toutes les personnes.